

**DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
COMITE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE**

Projet de l'OCDE sur l'administration électronique

Séminaire de l'OCDE sur les indicateurs de l'administration électronique

Programme

29-30 mars 2010

La réunion aura lieu au Centre de conférences de l'OCDE (2 rue André-Pascal, F-75775 Paris Cedex 16, France).

Pour plus de renseignements, veuillez contacter M. Yih-Jeou Wang [tél. : +33 (0)1 45 24 84 18 (ligne directe) ; courriel : yih-jeou.wang@oecd.org].

JT03280764

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format



SÉMINAIRE DE L'OCDE SUR LES INDICATEURS DE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

29 et 30 MARS 2010

PROGRAMME

Les autorités publiques sont confrontées à la nécessité d'assurer des services de qualité avec plus d'efficacité, d'efficacités et de réceptivité alors que leurs ressources diminuent et que les besoins des ménages et des entreprises se font plus pressants et plus complexes. De plus, elles doivent mesurer le coût et l'intérêt de leurs investissements dans l'administration électronique et montrer en quoi leurs plans d'administration électronique servent la réalisation d'objectifs généraux et particuliers.

L'OCDE s'emploie à mettre au point une *batterie élémentaire d'indicateurs d'efficacité de l'administration électronique* pour permettre une meilleure élaboration des politiques. Les autorités et les responsables de l'action publique disposeront d'un instrument fiable pour suivre l'évolution des performances de l'administration électronique et renforcer l'efficacité du secteur public.

Ce séminaire a pour but de lancer la mise en œuvre du cadre conceptuel et de la méthodologie qui serviront à élaborer cette batterie élémentaire d'indicateurs de l'administration électronique. Les conclusions du séminaire viendront alimenter la prochaine édition de la publication de l'OCDE intitulée *Panorama des administrations publiques*, qui doit être publiée en 2011.

Principe du séminaire

Le séminaire, organisé par l'OCDE, s'adresse aux fonctionnaires nationaux chargés des indicateurs de l'administration électronique dans les ministères ou les offices statistiques nationaux. Les pays observateurs auprès du Comité de la gouvernance publique¹, du Réseau de hauts responsables de l'administration électronique de l'OCDE², et les pays candidats à l'adhésion³ sont invités eux aussi.

Lieu de réunion

Le séminaire se tiendra au **Centre de conférences de l'OCDE**, à Paris (France) :

2 rue André-Pascal, F-75775 Paris

¹ Les pays observateurs officiels auprès du Comité de la gouvernance publique sont le Brésil, le Chili, l'Égypte, la Slovaquie et l'Ukraine.

² Outre les pays observateurs officiels auprès du Comité de la gouvernance publique, les organisations suivantes sont reconnues comme observateurs officiels auprès du Réseau : l'ONU et la Banque mondiale.

³ Les pays candidats à l'adhésion à l'OCDE sont le Chili, l'Estonie, la Fédération de Russie, Israël et la Slovaquie.

Lundi 29 mars 2010

9:30 - 9:45	Discours de bienvenue
9:45 - 13:00	<p>Séance 1 : Enseignements récents en matière d'indicateurs de l'administration électronique au niveau mondial</p> <p>Les indicateurs d'efficacité de l'administration électronique jouent un rôle essentiel dans l'initiative visant à dresser un tableau d'ensemble des performances des administrations. Par rapport à d'autres domaines, celui des indicateurs de l'administration électronique reste jeune et les mesures sont insuffisantes. Des mesures comparatives dans ce domaine reconnues au niveau international sont aujourd'hui fournies par différentes organisations, par exemple le DAES⁴, l'UIT⁵, la Banque mondiale et l'Union européenne. Des établissements universitaires, par exemple l'Université de Waseda (Japon) s'emploient depuis plusieurs années à établir des mesures comparables sur le développement national de l'administration électronique. Cette séance donnera une vue d'ensemble des activités et des méthodes des différents acteurs internationaux. Les participants auront l'occasion d'examiner le contexte général des indicateurs de l'administration électronique et leur contribution à la compréhension du fonctionnement des administrations dans une optique comparative.</p> <p>Les questions suivantes seront débattues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment l'élaboration d'indicateurs de l'administration électronique peut-elle servir au mieux le processus de décision fondé sur des observations factuelles ? • Comment les indicateurs de l'administration électronique peuvent-ils aider les pouvoirs publics à mieux comprendre la nature transversale de l'efficacité des administrations ? • Quelles caractéristiques de l'administration électronique les différentes organisations mesurent-elles actuellement, et selon quelles méthodes ? • Quels sont les besoins en mesures et en données non encore assurés par les indicateurs internationaux existants ? • Quels sont les objectifs à moyen et long terme de l'élaboration des indicateurs de l'administration électronique ? <p><u>Pause vers 11:15</u></p>
13:00 - 14:30	<i>Déjeuner</i>
14:30 - 15:45	<p>Séance 2 : Nouveau cadre et nouvelle méthodologie appliqués par l'OCDE aux indicateurs de l'administration électronique</p> <p>L'OCDE propose un nouveau cadre et une nouvelle méthodologie pour l'élaboration d'indicateurs de l'administration électronique dans les domaines non encore couverts par les indicateurs existants (à savoir la logistique ainsi que l'efficacité et l'économie de l'administration électronique). Sa proposition tient compte des travaux internationaux actuels sur les indicateurs de l'administration électronique et vise à offrir une plateforme ouverte pour une collaboration et une coopération plus étroites entre les pays de l'OCDE et avec les autres acteurs internationaux, l'objectif étant de promouvoir l'amélioration des indicateurs de l'administration électronique en vue de servir le processus de décision fondé sur des observations factuelles. L'application de cette méthodologie à des domaines précis (en l'occurrence la logistique) illustrera la démarche proposée.</p> <p>Cette séance donnera une vue d'ensemble du cadre et de la méthodologie proposés. Les participants auront également l'occasion de les examiner et de débattre des questions</p>

⁴ Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

⁵ Union internationale des télécommunications.

	<p>suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le cadre et la méthodologie proposés saisissent-ils les aspects pertinents de la mise en œuvre et des résultats de l'administration électronique ?• Le cadre, la méthodologie et les principaux domaines de mesure proposés répondent-ils aux besoins des autorités en données factuelles sur la mise en œuvre et les résultats de l'administration électronique ?• Le cadre et la méthodologie proposés serviront-ils dûment l'éclairage de la prise de décision et l'efficacité de la mise en œuvre de l'administration électronique ?
--	---

15:45 - 16:00	Pause
16:00 - 17:45	<p>Séance 2 (suite) : Appliquer la méthodologie - mesurer les conditions favorables à l'administration électronique du point de vue de la logistique</p> <p>Une administration ouverte et transparente, autorisant l'accès aux informations et données non sensibles recueillies par les autorités publiques, exige une logistique cohérente. Pour produire des mesures pertinentes de l'efficacité de l'administration électronique, que les pays s'orientent vers un accès sans restriction du public aux informations et données ou adhèrent à de nouveaux concepts de prestation de services s'appuyant sur l'informatique en nuages ou sur le Web 2.0, il faut déterminer dans quelle mesure les conditions sont favorables du point de vue de la logistique. Ce volet de la deuxième séance donnera un aperçu des principaux éléments nécessaires et montrera comment un éventuel indicateur de la logistique pourrait être construit, à l'aide de la méthodologie proposée par l'OCDE. Un tel indicateur tiendrait compte des ressources et des procédures nécessaires pour recueillir, partager et gérer les informations et données.</p> <p>Le débat portera aussi sur la notion d'information d'utilité publique et sur l'importance de l'accessibilité et du partage de l'information pour assurer l'ouverture de l'administration. Les participants auront la possibilité de s'exprimer sur l'indicateur proposé ainsi que sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la distinction entre la <i>logistique</i> et les <i>opérations directes</i> du secteur public ? • Quelles sont les principales difficultés associées au fait que l'information soit d'utilité publique et que les données de l'administration soient en accès libre ? • Qu'est-ce qui caractérise avant tout des conditions favorables à l'administration électronique du point de vue de la logistique ? • Comment mesurer les conditions favorables à l'administration électronique, en tant que fondement de la logistique ? • Quelles considérations doivent guider la mesure de l'ouverture de l'administration et de l'accès aux données ?
17:45 - 18:00	Bilan de la journée

Mardi 30 mars 2010

<p>9:30 - 11:00</p>	<p>Séance 3 : Mesurer l'efficacité et l'impact de l'administration électronique</p> <p>Compte tenu du cadre et de la méthodologie proposés par l'OCDE pour les indicateurs de l'administration électronique, cette séance sera centrée sur les meilleurs moyens de mesurer l'efficacité (en termes de résultats et de procédures, entre autres) ainsi que les questions d'efficacité dans la mise en œuvre de l'administration électronique, notamment les aspects économiques.</p> <p>Lors de cette séance le débat portera sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De quels indicateurs les pays se servent-ils actuellement pour mesurer l'efficacité de l'administration électronique en termes de résultats ? Quels avantages et quelles lacunes ont-ils constaté ? • Quelles sont les mesures de l'efficacité de l'administration électronique les plus importantes afin d'aider les autorités dans le processus de décision ?
<p>11:00 - 11:15</p>	<p><i>Pause</i></p>
<p>11:15 - 12:45</p>	<p>Séance 4 : La voie à suivre</p> <p>Cette séance permettra d'exposer les prochaines étapes du plan de marche de l'OCDE vers une batterie élémentaire d'indicateurs de l'administration électronique. Les étapes prévues passeront par une étroite coopération avec les pays de l'OCDE, voire d'autres acteurs internationaux, et de nouvelles contributions de leur part. La séance donnera aussi une vue d'ensemble et une première analyse des réponses des pays membres à l'enquête en ligne lancée par l'OCDE en vue de collecter des données élémentaires et structurelles sur l'administration électronique.</p> <p>La séance permettra de débattre les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment une collaboration plus étroite avec les membres de l'OCDE peut-elle contribuer à l'élaboration d'indicateurs susceptibles d'influer sur le processus de décision ? • Proposition d'un calendrier et d'un plan de marche pour la collaboration et pour la collecte de données. • En quoi une collaboration et une coopération internationales plus étroites peuvent-elles permettre aux pays de bénéficier de mesures plus précises de la mise en œuvre de l'administration électronique ?
<p>12:45 - 13:00</p>	<p>Discours de clôture</p>